



Mis a pied et attente

Par **Jfon38**, le **18/04/2023** à **09:27**

Bonjour. Je suis salarié dans une société de sécurité privée, le 12 mars j ai fauté sur mon lieu de travail lors de ma vacation de 06h00 a 18h00. Le soir après être rentré chez moi je reçoit un SMS de mon patron d agence qu il me demande se qu il c est passé et me demandant de ne pas me présenter au travail le lendemain et cela jusqu'à nouvel ordre. Le 26 mars je reçoit une lettre recommandé pour entretien préalable, il y a juste ça écrit dans la lettre sans rien d autre. Le 31 mars je me rend au bureau pour l entretien qui a duré 15 min max ou ont me reproche les faits que je n ai pas nié. Et depuis se jour plus aucune nouvelle mon ancien planning a été changés en absence injustifiée et j en ai pas reçu un nouveau pour avril. Je suis dans l attente chez moi ,je n ai plus de salaire,ont ne m'a notifié aucune mise a pied et ont me fait attendre . Si quelqu'un aurai la gentillesse de m aidé a y voir un peut plus claire

Cdl

Par **P.M.**, le **18/04/2023** à **09:44**

Bonjour,

J'espère que vous avez conservé le SMS...

La convocation à l'entretien préalable aurait du préciser que c'était en vue d'un éventuel licenciement et que vous aviez la possibilité de vous y faire assister...

Après l'entretien préalable, l'employeur a un mois pour vous notifier sa décision...

Je pense que vous pourriez envisager un recours car s'il y a mise à pied conservatoire, la convocation à l'entretien préalable aurait dû être concomitante..

Par **Jfon38**, le **18/04/2023** à **10:14**

Bonjour

Oui j ai conservé le SMS ainsi que la lettre ar .

Je leur ai même envoyé un mail où il ne réponde même pas .

Donc si j ai bien compris je dois attendre mon éventuel sanction.

Mais vu la société il ne réponde jamais a croire que personne n y travaille

Par **P.M.**, le **18/04/2023** à **10:26**

L'employeur n'a pas à répondre dans l'immédiat...

Si par la suite, vous décidez de l'assigner devant le Conseil de Prud'Hommes, il faudra bien qu'il réponde...

Par **Jfon38**, le **18/04/2023** à **14:56**

Merci pour votre réponse

Je vais attendre la fin du moi pour voir se que il en ai

Merci pour votre temps et réponse

Cdl